

Sylvie Crogiez-Pétrequin et Paul Pasteur (dir.), *Histoire et pratiques de la traduction*, Publications des Universités de Rouen et du Havre, Cahiers du GRHis n°21, 2010, p. 105-132.

**A qui parlons-nous ? Et en quelle langue ? La réception de
l'Autre étranger.
Le cas de « *community* » (anglais britannique) déchiré par la
multiplicité de ses traductions en langue française**

Myriam BOUSSAHBA-BRAVARD
(GRHIS, Université de Rouen)

Introduction

Réfléchir à la traduction de « *community* »¹ et s'adresser à un public non angliciste oblige à clarifier le concept et formuler les implications de la traduction. La compréhension de ce terme demande au traducteur de s'immerger dans le fonctionnement mental et linguistique de l'anglais britannique et de le contraster avec celui du français². Une telle approche suppose de se débarrasser des cadres inhérents à sa langue maternelle afin d'appréhender la différence conceptuelle qui porte la terminologie. Le cas de la traduction de « *community* » en français démontre la nécessité des études comparatives entre pays, études qui reposent aussi sur la spécificité des langues. Paul Pasteur a souligné comment la traduction est à la fois un boulet et un aiguillon pour le chercheur qui écrit dans une autre langue que la [page105] langue d'étude, rappel salutaire de la rigueur obligatoire de la recherche universitaire³.

Si la relativité de sens à travers le temps doit être soulignée (par exemple « *Liberal* », « *Radical* » ne recouvrent pas le même sens à différentes époques de l'histoire du Royaume-

¹ En rédigeant ma thèse d'études anglophones sur l'éducation pour adultes à Liverpool dans les années 1980, j'ai eu à traduire « *community* » une vingtaine de fois par chapitre dans une thèse qui en comportait dix.

² Cet article ne s'intéresse qu'à l'anglais du Royaume-Uni et à la langue française parlée en France.

³ Paul Pasteur, « De l'allemand au français et de l'effacement des références culturelles, régionales et sexuées », publication dans cet ouvrage.

Uni), celle d'un pays à l'autre ne peut pas non plus être ignorée. Enfin, la traduction en français peut faire perdre une strate de sens lorsque le terme original est chargé de connotations. La langue anglaise n'est jamais pour l'auteure objet d'études mais elle est un outil pour accéder aux textes et lire les sources secondaires. Rédiger en français pour des lecteurs francophones qui ne sont pas anglicistes n'est pas une « traduction » au sens strict du terme, mais plutôt une « mise en français » qui rencontre deux obstacles essentiels : certains termes ne peuvent pas se transférer directement d'une langue à l'autre, sauf à négliger l'exactitude et la rigueur ; des éléments culturels évidents pour les locuteurs de la langue de départ ne le sont plus dans la langue d'arrivée. Dans l'écriture universitaire, les notes offrent un espace dans lequel une information complémentaire concernant la valeur sémantique d'un terme peut figurer mais cet espace reste limité. L'exactitude de la mise en français se heurte alors à la nécessaire restriction de l'espace disponible et au canon du genre.

Cependant le transfert d'une langue à l'autre, puis sa diffusion rapide de type journalistique, peut relever du contresens. Un exemple de ceci est la mauvaise traduction de « *community* » en « communautarisme » implicitement « à l'anglaise »⁴. Ce contresens est d'autant plus grave que cette analyse est diffusée et comprise en langue française comme un positionnement idéologique, qui dans le débat français est généralement péjoratif ; c'est-à-dire que les Britanniques auraient développé et admis des groupes définis par l'origine ethnique et l'affiliation religieuse⁵, fonctionnant de façon étanche au cœur même du groupe général. [page106] Cette idée de « communautarisme à l'anglaise » sert ensuite de fondement au raisonnement politique d'auditeurs, lecteurs ou téléspectateurs français⁶. Ce contresens provient de la traduction mécanique erronée de « *community* » en « communauté » étanche, alors que le terme qui pourrait convenir serait celui d'« association » si l'emploi est précis ou « groupe » si l'emploi est plus laxiste. Cette fausse traduction arrive dans un contexte français où l'« intégration républicaine » est un enjeu politique débattu et où le « multiculturalisme » est souvent agité comme un épouvantail. « Communautarisme » présenté comme une réalité britannique est un contresens instrumentalisé dans l'actualité française sans recul ni volonté de compréhension : un exemple de francocentrisme.

Après consultation des dictionnaires *Oxford English Dictionary (OED)* et le *Grand Robert (GR)*, les définitions des termes « *community* » et « communauté » ont suscité quelques réflexions, qui conduisent ensuite à plusieurs (brefs) développements sur les contextes d'emploi de « *community* ». Puis ces constatations nous entraînent à raisonner sur la langue, miroir du contexte politique ou encore comment la langue véhicule les représentations collectives, qu'elles soient formulées ou non. Enfin, contraster les modes opératoires de « *community* » et d'« intégration républicaine » permet d'examiner la construction culturelle et politique de l'identité des Britanniques et de la comparer à celle des Français. Heureusement pour les traducteurs, tous les termes ne présentent pas les mêmes

⁴ La précision « à l'anglaise » semble disparaître de l'expression, mais « communautarisme » continue de le connoter. Ce terme ne figure pas dans le *Grand Robert* (2005).

⁵ Actuellement, les Français associés au Maghreb par leur famille ou leur religion sont au cœur d'un débat qui sera abordé plus loin. Traduire les concepts français d'« intégration républicaine » et d'« exclusion » est impossible en anglais ; comprendre « *community* » permet de mieux comprendre ces concepts spécifiques à la France.

⁶ Quelques exemples pendant la rédaction de cet article : Jean-Pierre Stroobants, « Entretien avec l'historien et essayiste Eli Barnavi », *Le monde* 2, supplément du *Monde*, 9 décembre 2006, p. 48-50 ; reportages sur le congrès des Berbères de France, France-info, 17 décembre 2006 ; « L'identité nationale. Qu'est-ce qu'être français ? », *France Europe Express*, France 3 et France-info, 17 décembre 2006, 23h10.

enjeux ni une telle impossibilité de traduction mécanique ; « *community* » est un terme dont la compréhension nécessite un article comme celui-ci. Si l'appréciation de la différence est indispensable, si la comparaison entre les deux pays est riche d'enseignements, le problème de la responsabilité de la diffusion reste entier. [page107]

Quelques réflexions à partir des définitions des deux dictionnaires

Quelles sont les aides dont nous disposons pour passer d'une langue à une autre ? Les dictionnaires sont les premiers supports à la réflexion. Dans l'*Oxford English Dictionary* (OED) et le *Grand Robert* (GR)⁷, les définitions de « *community* » et « communauté » sont similaires, ce qui indique qu'à la consultation d'un seul de ces dictionnaires il est « normal » de continuer à se tromper. Tous les sens de « communauté » se retrouvent dans « *community* » mais l'inverse n'est pas vrai. En comparant les deux ouvrages, l'OED signale plus d'emplois, qui s'appliquent à un champ plus large, comme le montre le tableau 1.

Tableau 1

Toutes les définitions de l'OED apparaissent dans ce tableau. Lorsque les correspondances existent⁸, l'auteure a choisi un exemple d'emploi en français (insertions en italique). La dixième section figurant dans l'OED, celles des attributs, ne figure pas dans ce tableau et sera traitée plus loin.

<i>Oxford English Dictionary</i>	Fourchette chronologique des citations de l'OED	<i>Grand Robert</i>
<u>I. As a quality or state</u>		<u>I. État, caractère de ce qui est commun</u>
1. Held in common, joint ownership, tenure, liability	1561 -1823	<i>Communauté entre époux</i> <i>Communauté de vues</i>
2. Common character, quality or identity	1587-1930	XXXXXXXX
3. Social intercourse, fellowship, communion	1570-1818	XXXXXXXX
4. Life in association, society, the social state	1652-1880	XXXXXXXX [page108]
<u>II. A body of individuals</u>		<u>II .Groupe social dont les membres vivent ensemble, ont des intérêts et un but communs</u>
5. Commonalty as opposed to the privileged classes.	1380-1700 <i>obsolete.</i>	XXXXXXXXXX
6. A body of people organized into a political, municipal or social unity.		<i>Communauté urbaine</i>
6.a. A state or commonwealth.	1380-1815	<i>Communauté nationale</i>

⁷ *Oxford English Dictionary on line*, Oxford, Oxford University Press, 2001-2007 (mise à jour permanente) ; *Grand Robert de la langue française*, Paris, Le Robert/Sejer, 2005.

⁸ « XXXXXX » indique qu'il n'y a pas de définition correspondante dans le *Grand Robert*.

6. b. A body of men living in the same locality.	1600-1873	<i>Communauté d'habitants</i>
6. c. Often applied to members of a civil community, who have certain circumstances of nativity, religion, or pursuit common to them but not shared by the group where they live.	1797-1888	<i>Communauté chrétienne</i> <i>Communauté linguistique</i> <i>Communauté universitaire</i>
6. d. The people of a country or a district as a whole; the general body to which all alike belong, the public.	1789-1814	XXXXXXXXXXXXXX
6. e. A body of nations acknowledging unity of purpose or common interests (esp. in the titles of international organisations, European Economic Community, etc.)	1952-1961	<i>Communauté européenne</i>
7. A body of persons living together and practising community of goods		
7. a. A religious society, a monastic body	1727-1850	<i>Communauté religieuse</i>
7. b. A socialistic or communistic society, such as those founded by Owen	1844-1890	<i>Communauté "utopique"</i>
8. A group of plants and animals living together in natural conditions or inhabiting a specified area	1746-1957	XXXXXXXXXX
9. A common prostitute	1606. <i>Qbsolete</i>	XXXXXXXXXXXX

[page109] L'absence de correspondances avec les définitions anglaises 2, 3, 4 et 6.d soulignent la nécessité de cette recherche. Les sens qui n'existent pas en français sont ceux sur lesquels des journalistes français pressés font un contresens ; ils n'imaginent pas que des normes de raisonnement existent en dehors de la langue et de l'histoire françaises. L'OED signale ces emplois comme : une identité partagée (2) une relation sociale, un compagnonnage, une communion sociale (3), la vie en groupe, la société, l'état social (4), les gens d'un pays ou d'une région, le corps général d'individus auquel tout le monde appartient, le public dans son ensemble (6.d).

Dans les citations des deux dictionnaires, chercher les mots « *community* » et « *communauté* » fournit un corpus d'occurrences quantitatives des deux termes dans leur langue respective. Examiner les citations, et non pas les définitions, ouvre sur un grand nombre d'auteurs plutôt que sur les seuls rédacteurs des deux dictionnaires. Une telle

approche quantitative devrait indiquer une fréquence ainsi que les circonstances d'emploi des deux termes au sein d'un corpus assez comparable dans les deux langues⁹.

« *Community* » figure dans 1526 citations, « communauté » dans 124, chacun des termes apparaît dans 0,06% des citations de son dictionnaire. Dans le *Grand Robert*, sans les 18 citations concernant le Code civil, ancien et nouveau¹⁰ et les doublons, « communauté » apparaît dans 101 citations soit alors 0,05% de l'ensemble des citations, une différence peu pertinente entre les deux ouvrages. [page110]

Tableau 2

	<i>Community</i> /OED	Communauté/GR
Total des occurrences	2038 0,40%	-
Occurrences dans les citations	1526 0,06%	124 0,06% (101 0,05%)
Noms/ adjectifs	70% / 30%	-

Plus intéressant, l'*OED* compte les occurrences d'un terme selon sa fonction ; « *community* » est adjectivé dans 30% des citations sélectionnées. Par l'adjectif, les locuteurs anglophones peuvent spécifier ce qui est relatif à « *community* » ; comme on l'aura compris il n'est pas souhaitable de traduire mécaniquement « communauté » adjectivé en « communautaire ». Les circonstances d'emploi de « *community* » adjectivé introduisent une série de réalités concrètes britanniques illustrées par le tableau 3.

Tableau 3 : Liste des emplois adjectivés et fourchette chronologique des citations, *OED*.

L'auteure a ajouté des termes (signalés par les italiques) et souligné certaines dates (signalées par les caractères gras). « C. » signifie « *community* ». La fourchette chronologique indiquée correspond aux dates des citations ; les termes sont toujours employés dans l'anglais britannique contemporain. Des traductions de ces termes sont proposées en annexe 1. [page111]

Community care	1966
<i>C. centre</i>	
<i>C. feeling</i>	
<i>C. life</i>	
<i>C. living</i>	
<i>C. spirit</i>	
<i>C. theatre</i> ¹¹	1925-1970
<i>C. health</i>	1975-1986

⁹ Ce travail n'a pas été fait pour l'ensemble du corpus à cause du grand nombre de citations fournies par l'*OED* et du manque de place offert par la publication finale. Remarquons cependant que les citations relèvent aussi du choix éditorial des rédacteurs.

¹⁰ N'étant pas historienne de la France, je ne suis pas en mesure de commenter le poids statistique du Code civil dans les citations incluant « communauté » du *Grand Robert*. 14,5% de ces citations sont extraites du Code civil, ancien et nouveau. Quelle est l'explication de ce choix éditorial des rédacteurs du *Grand Robert* 2005 ?

¹¹ Pour une définition de ce terme, voir annexe 2.

C. architect, architecture	1985-1989
C. charge (poll tax)	1968-1985
C. medicine	1974-1989
C. physician	1982-1989
C. policeman	1975-1989
C. policing	1986-1987
C. tax	1966-1985
C. worker, nurse, doctor, midwife,	1967-2002
C. college, school	1909-1995
C. forest	1901-1998
C. hospital	1973-2000
C. card (poker)	

Les dates des citations de l’*OED* montrent une apparition simultanée de beaucoup de ces termes à partir de la fin des années 1960, existence confirmée au cours des années 1970. Pendant les années 1980, sous les gouvernements successifs de Margaret Thatcher, les dernières créations, comme par exemple la célèbre « *community charge* » (ou « *poll tax* ») qui a dû être retirée face à la mobilisation citoyenne¹² et aux émeutes dans le pays, confirme la fin non pas de l’emploi mais de la création de nouveaux termes dans lesquels « *community* » est adjectivé. La « *poll tax* » a disparu mais toutes les autres expressions sont restées dans la langue même si leur fréquence d’utilisation a diminué tout comme les crédits alloués à ce type de projet ou de services. [page112]

La langue comme véhicule des représentations collectives, formulées et informulées

Les années 1980 marquent une rupture politique et sociale essentielle pour le sujet qui nous occupe. En effet, les gouvernements conservateurs successifs de Margaret Thatcher ont d’abord centralisé l’État au détriment des collectivités locales, notamment parce que celles-ci étaient alors majoritairement tenues par les travaillistes. Parallèlement, Margaret Thatcher a affirmé son credo néo-libéral avec force, ce que les deux exemples suivants illustrent : « *There is no such thing as society; there are individual men and women, and there are families*¹³. [La « société » en tant que telle n’existe pas, il y a des individus, hommes et femmes, et il y a des familles.] ; et *Economics are the method; the object is to change the soul*¹⁴. [C’est l’économie qui détermine la méthode ; l’objectif est de changer l’âme]. » Ces citations bien connues claironnent la mort de « *community* » et donc aussi du lien constitutif du groupe que Thatcher situe dans « l’âme »¹⁵. Les notions du local, de la proximité, de la participation citoyenne et celle de l’« usager » s’opposent aux notions du national, d’absolutisme économique (désiré par Thatcher) et de nouveaux « clients » des services publics. On voit bien comment le terme même de « *community* » est idéologique ; il s’oppose au centralisme d’Etat, en plein développement sous les gouvernements Thatcher.

¹² « Mobilisation citoyenne » pourrait se traduire en anglais par « *community response* ».

¹³ *Woman’s Own*, 31 octobre 1987.

¹⁴ *Sunday Times*, 3 mai 1981.

¹⁵ Remarquons qu’en français, le cœur est le siège linguistique et conceptuel de telles notions.

La dynamique induite par « *community* », sa construction sociale et idéologique, correspond à un mouvement de bas en haut, mouvement qui part des citoyens perçus dans leur individualité et remonte vers les instances de décision locales, et qui suppose ensuite que la pluralité des localités tisse la représentation nationale sociale et politique. Certes le localisme ou le régionalisme étroit existe, mais il faut comprendre qu'il peut être bien autre chose, ce qu'en anglais britannique on pourrait traduire par « *community feeling* », termes qui ne sont pas péjoratifs dans la langue anglaise alors qu'en français « localisme » et « régionalisme » connotent traditionnellement une attitude restrictive [page 113] car fondée sur une définition spatiale trop étroite. Autrement dit la valeur accordée à l'appartenance locale n'est pas la même dans les deux langues, miroirs de deux cultures politiques.

Deux citations de l'*OED* et du *GR* illustrent (superficiellement) la valeur de la définition locale dans les deux pays. En 1884, Gladstone dit : « *Many of the towns which, under the name of towns, are represented in this House are really rural communities*¹⁶. [Beaucoup des municipalités, qui, sous le nom de villes, sont représentées dans cette Assemblée, sont en fait des communautés rurales (ou des groupes de villageois)¹⁷.] » En s'adressant à la Chambre des communes, Gladstone recherche la réalité démographique et économique ainsi qu'électorale qui se cache derrière le terme « *towns* ». En 1884 les ouvriers agricoles masculins deviennent électeurs, dix-sept ans après les ouvriers des villes (1867). Le rappel des données locales est nécessaire, dit Gladstone, pour une meilleure appréciation politique. L'aspect aléatoire de la terminologie et de l'organisation administrative britannique est un fait que les dirigeants britanniques reconnaissent sans pour autant vouloir une uniformisation à la française.

L'historien Brunot écrit entre deux guerres *Histoire de la langue française* dans laquelle il commente le remplacement de « communauté » par « municipalité » :

Le mot de « municipalité », prononcé dans l'Assemblée Constituante, donna lieu à une discussion en juillet 1789 (*En novembre*) Grégoire, Lavie et Bouche demandèrent la substitution du mot de *communauté* au mot de « municipalité ». Le décret du 14 décembre portait : les « Municipalités » actuellement subsistant en chaque ville, bourg, paroisse ou communauté, sous le titre d'*hôtel de ville, mairies, échevinats, consulats*, sont supprimées, toutes les municipalités du royaume ... porteront le titre commun de « municipalité »¹⁸. [page 114]

L'intervention de l'Etat est à l'origine du remplacement du terme ; l'uniformisation linguistique devient aussi administrative à l'échelle du pays. Dans une telle configuration, la réalité des situations et des lieux devient secondaire aux exigences de l'administration centrale. Dans le cas britannique comme français, le souci est essentiellement électoral ; il s'agit de garantir le contrôle politique ; mais les protagonistes n'analysent pas la situation selon le même cadre de pensée¹⁹. Pour l'historien français, le terme « communauté » sous l'Ancien Régime pose un problème de définition, comme l'écrit Antoine Follain :

¹⁶ William Ewart Gladstone, Premier ministre, 1868-1873; 1880-1885; 1886; 1892-1894. Citation extraite du *Standard*, 29 février 1884, cité dans l'*OED*.

¹⁷ La terminologie française est hésitante : sous l'Ancien Régime, communautés rurales, villageoises, ou autres termes, voir Antoine Follain, « les communautés rurales en France. Définitions et problèmes (XVe-XIXe siècle) », *Histoire et Sociétés Rurales*, N° 12, 2^e semestre 1999, p. 11-62.

¹⁸ Ferdinand Brunot, *Histoire de la langue française*, 1916-1938, t. IX, p. 1019, cité dans le *Grand Robert*.

¹⁹ Merci à Pascal Dupuy, spécialiste de la Période révolutionnaire en France, pour ses remarques qui font l'objet de cette note. La solidarité locale propre aux « communautés » existait avant la Révolution afin notamment d'essayer de combattre les abus du seigneur. Le débat sur l'instauration du seul terme de « municipalité » a été intense. Voir Antoine Follain, « les solidarités rurales : le public et le privé dans les communautés d'habitants en Normandie du XVe siècle à 1800 », thèse,

Peut-être y aurait-il moins de confusion dans nos esprits [à propos du sens de « communauté »] s'ils n'avaient pas été déformés par la *municipalisation* du territoire national ; c'est à dire si les Constituants n'avaient pas fait rentrer l'ensemble des intérêts locaux dans une seule structure administrative – l'électoral, le civil, le religieux, le social ...-, et l'ensemble des anciennes « communautés d'habitants » d'Ancien Régime dans une seule catégorie « municipale »²⁰.

En France le cadre de pensée naît du corps constitué, ici l'administration centrale, pour aller vers le citoyen, dynamique du haut vers le bas.

En anglais, « *community* » exprime toujours la relation qu'un individu citoyen entretient avec le groupe local et national. L'individu est d'abord ancré dans son environnement immédiat qui prend la forme de la représentation géographique, fiscale, parlementaire ainsi que citoyenne. Membre du groupe, l'individu peut être délégué à différents titres, mais il conserve en lui le potentiel de la délégation d'une « société civile » définie également par l'appartenance locale. Le développement des collectivités locales au cours du XIXe siècle, leur prise en charge des premières interventions sociales montrent comment le système politique et institutionnel anglais [page115] a d'abord fonctionné pratiquement à partir du maillage territorial et historique que constituaient ces collectivités. Moins nobles que la capitale, siège de l'activité parlementaire législative, elles ont cependant appliqué financièrement et administrativement les réformes sociales organisant ainsi la vie quotidienne de l'ensemble des individus perçus comme un groupe, « *community* ». La santé publique, l'instruction élémentaire, l'urbanisation, la police, sont encore aujourd'hui du ressort des collectivités locales qui administrent, emploient et rémunèrent les personnels des « services publics » pour employer une terminologie française. Avec « *community* », la langue anglaise rappelle perpétuellement cet ancrage local et historique. Son emploi peut varier de la connotation la plus faible à la plus forte ; par exemple « groupe » pourrait en être une traduction fréquente, mais « *community services* » doit se traduire en français par « services publics » ; en anglais britannique, ces derniers sont définis comme « locaux » et non pas d'Etat. Ainsi « *community* » évoque toujours plusieurs strates de sens, la société civile, les relations sociales, l'administration locale ainsi que la collectivité représentée par la délégation politique : le dénominateur commun entre ces significations est le lien que l'individu entretient avec le groupe social et politique. Avec « *community* », l'individu rappelle son consentement toujours renouvelable à appartenir au groupe.

Dans l'histoire anglaise l'« individualisme » a dominé la réflexion morale et économique ; le politique s'est forgé dans la même veine. « *Ethos* »²¹, c'est-à-dire les valeurs partagées du groupe qui conditionnent les comportements, est appliqué à ces quatre domaines relativement harmonieusement. Au XIXe siècle le chantre du *self-help*, Samuel Smiles,²² les sociétés d'entraide ouvrières (*friendly societies*), les théoriciens économiques après Adam Smith, le développement du parti Libéral en politique, sont autant de facettes de ce lien contractuel entre le citoyen jaloux de ses libertés sociales et politiques, mais lucide sur le groupe [page116] qui est la meilleure garantie de leur exercice. Si « *community* » est employé dans un sens fort, sa valeur idéologique est évidente ; employé dans un sens plus faible, le sémantisme résiduel continue de teinter l'emploi de ce mot qui induit que l'intérêt

Université de Rouen, 1993 ; Antoine Follain, « Les communautés rurales en France. Définitions et problèmes (XVe-XIXe siècle) », *Histoire et Sociétés Rurales*, N° 12, 1999, p.11-62.

²⁰ Follain (1999), p. 16.

²¹ *Oxford English Reference Dictionary*, 1995: « *The characteristic spirit or attitudes of a community, people, or system, or of a literary work* ». [La mentalité ou l'attitude caractéristique d'un groupe, de gens, d'un système, ou d'un ouvrage littéraire.]

²² Samuel Smiles (1812-1904), journaliste, propagandiste de la morale libérale, a célébré la vie des grands techniciens du développement industriel et les qualités morales nécessaires à l'expansion économique, *Self-Help* (1857), *Character* (1871), *Thrift* (1875), *Duty* (1880).

des individus est de mutualiser les ressources pour l'ensemble du groupe c'est-à-dire la société, que cette mutualisation a un coût et que les dépenses collectives doivent toujours être justifiées et justifiables par les politiques. D'ailleurs d'autres termes de la langue anglaise possèdent cette sédimentation²³ de sens ; par exemple, le mot « *accountability* » traduit la transparence à la fois démocratique et comptable (même racine que la comptabilité qui se dit « *accounting* ») de la gestion des ressources, notamment locales. La langue conserve la définition du groupe c'est-à-dire de « *community* » comme une fédération d'individus partageant, ou en tout cas prêt à suborner leurs intérêts particuliers pour mieux bénéficier des atouts collectifs. C'est une vertu comptable, voire simplement une comptabilité vertueuse, qui se poursuit au début de la réforme sociale à la fin du XIXe siècle, et plus tard dans la mise en place de l'Etat-providence. Cette vertu locale est le fondement de la relation sociale.

L'adjectivation de « *community* » dont nous avons vu des exemples précédemment renforce la perméabilité du terme, et pourrait même aller jusqu'à le vider de sens, car plutôt qu'un contenu, il illustre une relation flexible, susceptible d'évoluer. Les décennies 1970 et 1980 correspondent à une production intensive d'ouvrages idéologiques ou scientifiques sur « *community* »²⁴. L'ouvrage de Colin Bell et de Howard Newby, *The Sociology of Community*, publié en 1974²⁵ apporte une réflexion critique sur ce terme fluctuant dont beaucoup de sociologues doutent qu'il soit un concept. À cette même période des chercheurs provenant de différentes disciplines [page 117] ont investi les *Community Studies*, aujourd'hui en perte de vitesse. Ce champ d'études est en général hybridé aux études sur la ville, la santé ou la famille. Il présuppose en effet l'existence d'un groupe homogène organique local qui peut être étudié en tant que tel : la notion de « *community* » est alors fixée comme un espace géographique, urbain ou rural. Ceci semble être une définition réductrice de « *community* », sauf que, appliquées au milieu urbain comme rural, ces recherches concernent bien ce dont les individus se soucient : santé publique, racisme, rapports sociaux de genre, sexualité, criminalité, pauvreté, structures familiales. Appliquées aux ruraux, ces recherches peuvent être empreintes d'une nostalgie pour une ruralité perdue dans la lignée de Ferdinand Tönnies qui considère que l'industrialisation et l'urbanisation sont responsables de la disparition de « *community* », comme si « *community* » ne s'appliquait qu'à la campagne²⁶. Ainsi l'homogénéité de « *community* » affirmée dans les « *Community Studies* » au Royaume-Uni entre 1970 et 1990 se construit sur une définition spatiale et sociale des habitants²⁷.

Cependant « *community* » est aussi le résultat d'une hétérogénéité politique, fondatrice et évolutive au cours du temps ; les individus vus dans leur unicité se regroupent dans « *community* » qui atteint un équilibre issu du renouvellement permanent de ses

²³ Theodor Adorno, *Modèles critiques, Intervention - Répliques* (1963), Paris, Payot, 2003, p. 218 : « une sédimentation collective de représentations qui [...] ont largement perdu leur base réelle mais, persistant en tant que préjugés psychologiques et sociaux, influent en retour sur la réalité et constituent des forces réelles. »

²⁴ La consultation des catalogues des bibliothèques montre le grand nombre d'ouvrages et de publications concernant « *community* » à cette période. Voir l'annexe 3 pour un exemple de recensement quantitatif, l'annexe 4 pour celui d'un recensement thématique.

²⁵ Merci à Simon Bugler qui m'a ouvert sa bibliothèque. Colin Bell, Howard Newby, *The Sociology of Community, A Selection of Readings*, préface de Norbert Elias, Londres, Franck Cass, 1974; David Lee, Howard Newby, *The Problem of Sociology*, Londres, Hutchinson, 1983, pp. 41-66.

²⁶ Lee, Newby (1983), p. 41. Ce n'est pas le cas de l'ouvrage d'Howard Newby, *Green and Pleasant Land ? Social Change in Rural England*, publié en 1979 et réédité en 1985, qui est devenu un classique dont une des qualités est de démythifier « la campagne anglaise » et la nostalgie stéréotypée qu'elle inspire dans les conversations.

²⁷ Pour les États-Unis, l'ouvrage publié sous la direction de Roland Warren, *Perspectives on the American Community, A book of readings*, Chicago, Rand McNally & Co., 1966, insiste dans sa première partie sur les définitions du terme ; voir Roland Warren, « Towards a Reformulation of Community Theory » (chapitre 7) et Conrad Arensberg, « The Community as Object and Sample » (chapitre 11).

composants. Pour autant l'« individu » ne peut pas non plus être axiomatique puisqu'il est aussi une construction sociale et politique. La définition de « *community* » adoptée dans cet article ne s'attache qu'à celle du lien social et politique entre l'individu et le groupe, sans que ces derniers ne soient définis au préalable et sans trancher la question de leur ordre d'apparition.

Une telle définition doit aussi s'interroger sur le mode opératoire de ce terme qui incorpore la représentation du lien social comme re-négociable. « *Community* » s'apparente à un processus d'organisation [page118] et de coordination du groupe, une sorte d'autocontrôle social intégré par chacun des membres qui le revendiquerait comme sa liberté.

Le mode opératoire de « *community* » et d'« intégration républicaine »

En français l'usage de « communauté » évoque plutôt l'étanchéité, même si « communauté internationale » ou les définitions passées en revue précédemment dans le *Grand Robert* (voir tableau 1) autorisent à penser à une variété de sens. Dans la langue quotidienne, « communauté » n'a jamais un sens approximatif contrairement à « *community* », qui reste courant dans la langue orale et écrite, même depuis les années Thatcher. Le locuteur de langue anglaise hérite de ces strates de sens et continue d'utiliser ce terme sans doute intuitivement²⁸. Au pays du libéralisme moral et économique, le contrat qui lie l'individu au groupe continue de fonctionner dans l'imaginaire linguistique même si depuis les années 1980 le « *community* » idéologique, source d'inspiration des *Community Studies*, a été bien malmené.

Empiriquement, le locuteur non anglophone se rend compte que l'emploi laxiste de « *community* » domine les occurrences orales et celles de la presse locale alors que dans le discours construit, écrit et affiché « *community* », nom ou adjectif, se réfère à l'histoire, au lien social et politique. Il ne peut jamais se traduire par « communautaire » ou « communautarisme », deux termes qui existent aussi en anglais (« *communitarian* », « *communitarianism* »). Remarquons que les Français qui utilisent « communautarisme » le font en dépit du *Grand Robert*. Le terme de « *community* » n'a pas le suffixe *-ism* et ne s'apparente donc pas à un système ; c'est le simple constat de l'existence de la relation entre les individus.

La proposition de traduire systématiquement « *community* » adjectivé en soit « associatif » soit « municipal » ou « de quartier » est acceptable même si elle ne traduit pas l'ensemble du terme. Les termes de géographie administrative et locale du français sont probablement les seuls [page119] à pouvoir évoquer – sans traduire la totalité – ce rapport explicite d'un individu à son groupe, d'un individu qui constate son appartenance au groupe local ou national, « en toute innocence ». Avec le débat sur la démocratie participative, les instances citoyennes de participation, le français a enrichi les possibilités de traduction de « *community* » dans « *community council* » (conseil d'habitants ou de quartier) ; en anglais comme en français, de telles instances impliquent une collaboration palpable entre la « société civile » ou les « citoyens » et les professionnels de la politique puisqu'il y a un lieu, des horaires et des comptes-rendus.

²⁸ Confrontés à la question du sens de « *community* », les locuteurs britanniques qui l'emploient dans un sens faible ne parviennent pas à l'expliquer. Il est probable que les locuteurs francophones auraient la même difficulté à expliquer l'« intégration républicaine » sauf que l'emploi de ce dernier terme n'appartient pas au registre du vocabulaire quotidien.

L'anglais fournit un terme qui sans être synonyme de « *community* » évoque la plupart de ses strates de sens ; « *commonwealth* » reflète cette combinaison du politique, du social et de l'économique. Il a vieilli et ne peut plus être utilisé depuis qu'il définit l'union entre le Royaume-Uni et d'anciennes colonies britanniques²⁹. Si « *community* » exprime le lien fantasmé constitutif du groupe auprès des individus qui le composent, « *community* » employé dans un sens fort pourrait très bien se traduire en français, paradoxalement, par l'adjectif « républicain ». Le Royaume-Uni n'est pas une république mais le rôle que joue l'adjectif « républicain » en français est le même que celui joué par « *community* » en anglais : il indique le lien constitutif du tissu politique et social³⁰. Dans le contexte politique français, « républicain » est souvent synonyme de « citoyen » tout comme l'individu membre de « *community* » participe au social en vertu de son individualité citoyenne. Dans les deux cas, leur participation valide leur appartenance même si « républicain » est plus politique que social et « *community* » plus social que politique. L'individu s'inclut dans « *community* » ; la traduction d'une telle dynamique, [page120] « *social inclusion* » dans la langue anglaise, en « inclusion sociale » relève de l'anglicisme. A l'inverse, en français, l'« exclusion » définit la faillite de l'« intégration républicaine » ; le corps social et politique n'a pas pu garder en son sein la personne dont la marginalisation est de la responsabilité du système. L'« intégration républicaine », lien fantasmé aussi, fonctionne dans l'autre sens, du groupe vers l'individu ; elle est déclaratoire, normative et à visée universaliste, et non pas pluraliste comme « *community* ». L'histoire de ces deux termes est unique ; leurs modalités sont différentes et parfois contradictoires, mais tous deux produisent pour les citoyens des deux pays la version dominante de l'appartenance au groupe.

Ainsi ces deux termes sont le résultat de l'histoire et de la pratique politique de leur pays ; ils illustrent le processus d'appartenance, d'identité politique et sociale mais ne sont pas parés des mêmes vertus. La fluidité de sens de « *community* » porte à l'ouverture théorique mais aussi pratique aux individualités, au pluralisme, à la différence, à la démocratie participative, à la pédagogie du questionnement, le tout centré sur l'individu, ce que par exemple le système éducatif britannique illustre bien en centrant la pédagogie sur l'apprenant. Ceux qui ne réussissent pas à l'école sont des « *low achievers* », littéralement « ceux qui n'atteignent qu'un très bas niveau », c'est à dire qu'ils portent la responsabilité de leur échec. L'« intégration républicaine » se mérite dans la théorie comme dans la pratique ; elle se fait par le groupe qui recrute le citoyen universel, citoyen qu'elle protège efficacement par la suite. L'intégration est centrée sur le groupe organique, sur le corps constitué pour lequel appartenance signifie privilège et protection en échange d'une citoyenneté normative³¹. Le tout est centré sur l'institution, légitime émanation du collectif politique, ce que le système éducatif français montre en centrant sa pédagogie sur l'enseignant. Ceux qui

²⁹ *The British Commonwealth of Nations* est fondé en 1931, puis devient *The Commonwealth of Nations* en 1946.

³⁰ Il y a de nombreux cas où la géographie n'a pas d'incidence sur la compréhension de ce terme. Dans d'autres, la négation de la géographie devient idéologique ; la langue anglaise évoquait (au singulier bien sûr) « *imperial community* » insistant sur l'unicité et la force du lien entre la métropole et l'Empire, vision rassurante des valeurs partagées malgré la dispersion géographique de l'armée et de l'administration impériale. Par exemple, Joseph Chamberlain (1836-1914), impérialiste farouche, maire de Birmingham (1873-6), Ministre, est ainsi décrit : « Dans son esprit, l'idée d'empire était simplement l'expression à l'échelle mondiale de l'idée de « *community* », qu'il avait d'abord défendue à Birmingham. », Donald Read, *The Age of Urban Democracy, England 1868-1914* (1979), Harlow, Longman, 1994, p. 144.

³¹ L'obtention du suffrage féminin dans les deux pays illustre la différence de perspective. Les Françaises ont obtenu le suffrage (1946) tardivement par rapport à d'autres pays européens. Le fait que le citoyen « universel » français était masculin empêchait l'intégration politique des femmes, exclues de la citoyenneté par les corps constitués de la République. Les femmes britanniques ont déployé plusieurs stratégies pour accéder aux droits politiques (acquis partiellement en 1918, totalement en 1928) ; l'une d'elle fut de montrer comment les femmes étaient déjà citoyennes sociales et fiscales, puis électrices au niveau local (1907), ce qui rendait leur non-citoyenneté législative de plus en plus absurde. Leur stratégie était calquée sur l'« inclusion » individuelle, facile à démontrer puisqu'elles participaient à « *community* » à différents titres.

ne réussissent pas à l'école sont [page121] « en échec scolaire » c'est à dire que l'institution a été impuissante à les garder dans le groupe.

On voit bien alors comment les notions de « gouvernance » en français et « *governance* » en anglais ne peuvent pas s'ancrer de la même façon dans les deux pays³². Ce serait l'objet d'une autre recherche, bien entendu, mais quelques remarques comparatistes permettent de prolonger l'analyse contrastée de « *community* » et d'« intégration républicaine ». Le livre blanc publié en 2001 par l'Union européenne définit l'origine du terme à la croisée de :

plusieurs sciences sociales contemporaines, notamment la science économique et la science politique. [...] se référant globalement à l'exercice du pouvoir, le terme désigne dans le domaine de la firme et dans celui de l'Etat, non seulement l'action des organes exécutifs mais aussi des assemblées. [...] au moins six significations différentes : l'Etat minimal, la gouvernance d'entreprise, la nouvelle gestion publique, la bonne gouvernance, les systèmes socio-cybernétiques et les réseaux auto-organisés³³.

Pour le Royaume-Uni, « *governance* » est un terme courant depuis la fin des années 1980 (voir annexe 5) ; il est porté par la « société civile » et notamment relayé par les Organisations Non Gouvernementales. La notion de « *community* » s'harmonise à celle de « *governance* » puisque cette dernière inclut plusieurs types de légitimités construisant la réalité sociale, économique et politique. Dans « *community* », la régulation n'émane pas uniquement de la légitimité politique ; de plus, cette dernière provient autant des institutions que des citoyens.

Au contraire la « gouvernance » appliquée en France au domaine politique devrait logiquement se heurter au modèle de l'« intégration républicaine » et à l'unicité du citoyen. La gouvernance peut en effet se définir comme « le peuple contre les Etats » si la « société civile » instruit le procès de l'État en vérifiant son efficacité. Ceci correspond à un partage, certains diraient une dilution, de la responsabilité [page122] et du contrôle, diminuant ainsi le statut du politique³⁴. Au Royaume-Uni, « *governance* » conforte le pluralisme libéral exprimée aussi par « *community* » ; c'est la suite logique de « *accountability* », terme mentionné précédemment, et de l'« équité », principe soutenu par les institutions britanniques. En revanche le modèle universaliste français, celui de « l'égalité républicaine », est menacé par la gouvernance (politique) puisqu'elle naît de la relativité du politique et de ses acquis ; si les contre-pouvoirs institutionnels ou citoyens sont nécessaires, c'est bien que l'Etat républicain n'atteint pas l'« égalité républicaine ».

Conclusion

Comprendre la notion de « *community* » suppose d'abord de sortir du cadre français et admettre l'existence d'autres modèles historiques. La comprendre comme les Britanniques permet de la contraster avec celle d'« intégration républicaine »³⁵. Avoir compris

³² « Gouvernance » n'apparaît pas dans le *Grand Robert*. « *Governance* » vient de l'ancien français « gouvernance », *OED*, Oxford University Press 2007, consulté en ligne le 28 janvier 2007.

³³ Commission européenne, *Gouvernance dans l'Union européenne, un livre blanc, qu'est-ce que la gouvernance ?*, http://ec.europa.eu/governance/index_fr.htm, consulté le 12 décembre 2006.

³⁴ Ces remarques se font l'écho d'un échange entre collègues anglicistes dont J-P. Révauger et F. Poirier lors de la soutenance d'HDR de Susan Trouvé-Finding, Bordeaux, 8 décembre 2006.

³⁵ Il serait intéressant de voir comment des groupes francophones et non français admettent de telles notions dans le français qu'ils parlent. Les Belges, les Québécois, les Suisses, pour ne citer que quelques groupes francophones, coexistent avec

« *community* », c'est réfléchir aux interprétations de « gouvernance » et « *governance* » dans les deux pays alors même que l'Union européenne souhaite la mettre en place au sein de ses institutions.

La mise en français/ traduction pose des problèmes tout comme le ferait la mise en anglais / traduction de réalités françaises ; la terminologie n'est pas neutre. Elle devient même intraduisible dans certains cas tant les connotations affirment la singularité de l'expérience historique et culturelle. Dans la démarche universitaire d'analyse et de compréhension des expériences, la responsabilité de celui ou celle qui parle ou qui écrit reste la seule façon d'appréhender le passage d'une langue à une autre, tout comme celui d'une période à une autre. [page123]

On voit comment le comparatisme pensé et informé est riche de découvertes et d'enseignement, contrairement aux comparaisons immédiates et instrumentalisées. La réciprocité d'intérêt et de compréhension pourrait être éclairante pour les projets politiques et économiques au-delà des frontières des Etats. Dans le même temps, les démarches comparées sont limitées puisqu'il s'agit de construire la divergence et la similarité. Pour autant s'en tenir à l'ignorance de l'Autre et au fonctionnement uni-national ne paraissent pas souhaitables. Comprendre et recevoir l'Autre est une démarche difficile. Les chercheurs et chercheuses universitaires ont là un rôle à tenir : faire œuvre de savoir sans dénaturer le résultat de leur recherche lorsqu'ils passent d'une langue à une autre. [page124]

Annexe 1 : propositions de traduction

L'auteure a ajouté des termes (signalés par les italiques) et souligné certaines dates (signalées par les caractères gras). « C. » signifie « *community* ». La fourchette chronologique indiquée correspond seulement aux dates des citations ; les termes sont toujours employés dans l'anglais britannique contemporain.

Les propositions de traduction de « *community* » adjectivé sont faites ici sans contexte. Comme pour toute bonne traduction, il est nécessaire de confronter ces propositions générales au contexte particulier d'emploi. La plupart des traductions sont en fait des adaptations à la réalité française puisque la réalité britannique est explicable mais intraduisible si le mot n'existe pas dans la langue d'arrivée.

Liste des emplois adjectivés, <i>OED</i>	fourchette chronologique des citations, <i>OED</i>	Propositions de traduction
Community care	1966	Aide sociale (de l'Etat, d'une association) ou entraide (du voisinage) ³⁶
<i>C. centre</i>		Centre socioculturel ou maison de quartier ou maison des associations
<i>C. feeling</i>		Sentiment citoyen

d'autres groupes linguistiques et culturels au sein d'un même Etat. Ceci implique que la traduction de « *community* » en français dépendrait aussi du cadre national dans lequel la langue française est parlée.

³⁶ La langue anglaise ne s'intéresse pas à l'origine de l'aide mais à l'activité elle-même. Le français oblige à choisir (« ou »). Cette remarque est valable pour la plupart des propositions de traduction. Comme chacune des langues ne fait pas porter la précision sur les mêmes éléments, les propositions de traduction en français perdent la perspective du locuteur anglophone.

		Sens de la collectivité
C. life		Vie quotidienne Vie en groupe
C. living		Expérience quotidienne Expérience collective
C. spirit		Engagement citoyen
C. theatre	1970s-1980s	Théâtre des citoyens Théâtre du quotidien
C. health	1925-1970	Santé publique (locale/ en Fr. responsabilité départementale)
C. medicine	1968-1985	médecine généraliste (médecine de proximité)
C. physician	1974-1989	Un médecin généraliste (ou tout personnel de santé de proximité)
C. policeman	1982-1989	Gardien de la Paix affecté au quartier
C. policing	1975-1989	police de proximité, îlotage
C. tax	1986-1987	Taxe d'habitation
C. worker C. nurse C. doctor C. midwife	1966-1985	Assistante sociale Infirmière de PMI Médecin de PMI Sage-femme de PMI (Protection Maternelle et Infantile, responsabilité du département)
C. college C. school	1967-2002	Centre AFPA (formation pour adultes) ou cours du soir pour adultes Ecole ouverte sur le quartier ou cours du soir pour adultes
C. forest	1909-1995	Forêt domaniale, régionale, départementale
C. hospital	1901-1998	Centre Hospitalier Urbain, Hôpital de ville
C. card (poker)	1973-2000	Flop (les cinq cartes du tableau, possession commune des joueurs)

[page126]

Annexe 2 : Définition de « *community theatre* » en anglais ; sa traduction en français.

(UK) 'Community theatre' is used for a movement of professional theatre companies which developed in the 1970s, 80s presenting plays for specific communities with common interests - local, or regional. The plays represented the lived experiences and concerns of these communities, had a radical approach and were performed in local community centres. (Wikipedia, consulté le 12 décembre 2006)

[(Royaume-Uni) Le terme « théâtre des citoyens » est un mouvement qui a regroupé des compagnies théâtrales professionnelles pendant les décennies 1970 et 1980. Elles donnaient leurs représentations à des groupes spécifiques partageant des intérêts locaux ou régionaux. Elles mettaient en scène les expériences vécues par ces groupes et celles en rapport avec leurs centres d'intérêt ; leur approche était politique ; on jouait ces pièces dans les centres socioculturels et les salles de quartier.]

Annexe 3 : Distribution chronologique des articles dont le titre comporte le mot « *community* », 1665-1995, *Periodicals Index On line (PIO)*, consulté le 28 janvier 2007.

Pour la période 1665-1995, 35132 articles en langue anglaise provenant de 100 revues différentes comportent le mot « *community* » dans leur titre. Le Royaume-Uni et les Etats-Unis sont les lieux de publication les plus fréquents. La première occurrence dans cette base de données est 1803. L'augmentation des occurrences après 1950 est extraordinaire :

1803-1995 Nombre de titres d'articles

1803-1849	24
1850-1899	128
1900-1949	5193
1950-1995	29787
Total	35132

<u>1950-1995</u>	<u>Nombre</u>	<u>1990-1995</u>	<u>Nombre</u>
1950-9	3387	1990	1044
1960-9	4429	1991	976
1970-9	7494	1992	959
1980-9	8322	1993	1072
1990-5	6155	1994	1072
Total	29787	1995	994

(38 articles sont de 1996)

Periodicals Index On line est une base de données couvrant la période 1665-1995. La diminution des occurrences dans la décennie 1990 est une hypothèse invérifiable avec *PIO*. En revanche le détail par décennie montre bien l'augmentation rapide des années 1970 (+69% par rapport aux années 1960) et 1980 (+87% par rapport aux années 1960 ; +11% par rapport aux années 1970).

Annexe 4 : Distribution des titres comportant le mot « *community* » selon les champs disciplinaires. Un même titre peut avoir été recensé dans plusieurs domaines, d'où 47981 mentions pour un total de 35132 articles parus, *PIO*, consulté le 28 janvier 2007. [page128] Le poids de chaque domaine est calculé par rapport au nombre total d'articles : par exemple, entre 1803 et 1995, 15% des articles parus concernent l'éducation. 37 champs disciplinaires sont classés par leur quantité de mentions.

Champ disciplinaire nombre de mentions % des articles

Éducation	5287	15
Sociologie	4512	12,8
Affaires sociales	4371	12,4
Histoire	3561	10,1
Sciences sociales –générales	3027	08,6
Sciences politiques	2800	07,9
Psychologie	2674	07,6
Géographie	2584	07,3
Droit	2540	07,2
Administration publique	2347	06,7
Religion, théologie	2071	05,9
Économie	1684	04,8
Anthropologie, ethnologie	1426	04
Commerce, gestion	1159	03,3
Sciences humaines–générales	1076	03
Littérature	972	02,7
Études juives	761	02,1
Architecture	718	02
Linguistique, philologie	704	02
Philosophie	644	01,8
Sciences de l'information et de la documentation	563	01,6
Agriculture	458	01,3
Arts du spectacle	417	01,2
Études afro-américaines	376	<1
Études féminines	287	<1
Musique	252	<1
Beaux arts	219	<1
Arts appliqués	176	<1
Archéologie	161	<1
Folklore	115	<1
Civilisations anciennes	39	<1 [page129]

Annexe 5

5.1. Distribution chronologique des articles en langue anglaise comportant le mot « *governance* » dans leur titre, 1837-1995, *Periodicals Index On line*, consulté le 28 janvier 2007.

1031 de ces articles en langue anglaise ont paru dans cent revues différentes entre 1837 et 1995. La production après 1950 est en progression constante et multipliée par 8 entre 1960 et 1980.

<u>1837-1995</u>		<u>1950-1995</u>	
1837-1899	10	1950-69	57
1900-1949	45	1970-89	478
1950-1995	976	1990-95	441
Total	1031	Total	976

5.2. Distribution des articles comportant le mot « *governance* » dans leur titre selon le champ disciplinaire. Un même titre peut avoir été recensé dans plusieurs domaines. Le poids de chaque domaine est calculé par rapport au nombre total d'articles parus et recensés dans *Periodicals Index On line*, consulté le 28 janvier 2007. [page130]

<u>Champ disciplinaire 1837-1995</u>	<u>mentions</u>	<u>% des articles parus</u>
1. Droit	197	19,1
2. Sciences politiques	184	17,8
3. Education	154	14,9
4. Histoire	113	10,9
5. Administration publique	109	10,5
6. Economie	108	10,4
7. Géographie	74	07,1
8. Commerce, gestion	71	06,9
9. Sociologie	58	05,6
10. Sciences humaines	43	04,3
11. Sciences sociales	40	03,9

Entre 1990 et 1995, 338 articles parus en langue anglaise et recensés dans *PIO* comportaient « *governance* » dans leur titre.

<u>Champ disciplinaire 1990-95</u>	<u>mentions</u>	<u>% des articles parus</u>
1. Droit	99	29,2
2. Sciences politiques	90	26,6
3. Economie	66	19,5
4. Géographie	58	17,1
5. Histoire	55	16,2
6. Commerce, gestion	48	14,2
7. Administration publique	42	12,4
8. Sociologie	31	09,1
9. Education	25	07,4
10. Sciences sociales –générales	19	05,6
11. Affaires sociales	18	05,3 [page131]

Le droit et les sciences politiques conservent non seulement les premières places mais augmentent aussi leur participation aux publications concernant la « gouvernance » après 1990. L'éducation plonge de la 3^e à la 9^e place et diminue de moitié son poids disciplinaire. À partir de 1990, l'économie et la géographie passent aux 3^e et 4^e places ; elles augmentent considérablement le poids de leur représentation disciplinaire, respectivement 10,4 à 19,5%, 7,1 à 17,1%. D'une façon générale le poids des 11 premiers champs s'est accru, ce qui indique une tendance à un ramassement disciplinaire, s'agissant de « *governance* ». [page132]

